



Mis à jour le vendredi 9 avril

Du mardi 12 mars à 12h au mercredi 24 mars à midi :

Saisie des vœux sur Siam (20 vœux maximum).

Mercredi 24 mars à partir de 14h : envoi des AR sur les boîtes mails individuelles des candidats.

Dimanche 28 mars, date limite pour retourner les documents suivants :

-  Dossiers handicap, médicaux et sociaux ;
-  Fiches de candidatures à un poste spécifique académique (SPEA) ;
-  Confirmations de participation au mouvement (accusé de réception) ainsi que pièces justificatives (préférences des TZR également).

Jusqu'au 28 avril : Demande de mutation tardive ou annulation.

Du **29 avril** (14h) au 5 mai (minuit) :

- Affichage des barèmes hors bonifications médicales et sociale ;
- Contestations éventuelles par les personnels jusqu'au 5 mai minuit.

Du **8 mai (8h)** au 16 mai (minuit) :

- Affichage des barèmes définitifs (incluant les bonifications médicales et sociales).

Mardi 15 juin : Résultat du mouvement

Mercredi 23 juin : Date butoir pour faire une demande de révision d'affectation

Jeudi 15 juillet : Résultat de la phase d'ajustement TZR.

Vous pouvez compter sur le SNETAA-FO pour vous aider dans vos différentes démarches jusqu'au bout.